



# Points à l'Ordre du Jour & Questions CGT au CSE LDC Bourgogne de juillet 2021

## Général :

- Dans la fiche de paie, vous avez joint une lettre qui informe les salariés qu'ils ont eu un certain nombre d'entretiens professionnels et "qu'ils ont bénéficié d'une progression salariale ou professionnelle". Beaucoup de salariés ont été choqués car ils estiment que ce n'est pas vrai !  
Qu'entendez-vous par ces propos ?  
Nous vous demandons de remettre une lettre explicative dans la prochaine feuille de paie pour expliquer à chaque salarié.
- Les salariés ne savent comment sont calculés les compléments de salaires lors d'arrêts de travail pour maladie ; Maladie Professionnelle ; Accident du Travail...  
Pouvez-vous expliquer comment c'est calculé ?
- Réunions d'expressions : Avec le COVID, vous avez dit que le temps de faire le tour, ça allait prendre une année. Mais nous avons maintenant des salariés informés et d'autres pas. Pouvez-vous accélérer le mouvement ?
- Commandes du personnel : De nouvelles modalités sont mises en place sur les feuilles, il faut commander des colis par lots, ce qui oblige les salariés à acheter en grosses quantités et cela fait des grosses factures. Pouvez-vous remettre comme avant ?
- Pouvez-vous nous communiquer la procédure à tenir quand un salarié n'est pas en état de tenir son poste et ne peut rentrer seul chez lui ?
- Quand allez-vous installer la climatisation pour le bungalow du CSE ?

## Découpe Poulets :

- Les salariés demandent à commencer plus tard le samedi. Ils prennent à 5h / 5h30 pour finir à 8h30. Pouvez-vous regarder à les faire commencer un peu plus tard ?
- Pouvez-vous afficher les équipes qui travaillent le samedi à l'année comme vous le faites pour les vacances ?
- Pouvez-vous mettre une alarme, lumineuse ou sonore, pour signaler que le tapis de l'I Cut est arrêté ? Cela éviterait le gaspillage de viande qui tombe par terre, et crée beaucoup de tensions chez les salariés.
- Pourquoi avez-vous changé le fonctionnement des grignottes ? La nouvelle organisation ne va pas du tout ! Une personne ne peut pas tout faire et lorsque les salariés font part de leurs difficultés, il leur est répondu "vous n'avez qu'à appeler pour remettre quelqu'un", et quand ils demandent quelqu'un, il n'y a jamais personne à mettre !  
Les salariés en ont marre et commencent à avoir des douleurs.  
Ce qui est une cause de maladie Professionnelle, donc un problème à voir d'urgence.
- Vendredi 2 juillet, l'AMF 1 fonctionnait mal et les salariés ont désossés plus d'une demi-heure pour attendre la pause afin de recalibrer la machine. Beaucoup d'os restent sur les filets, est-ce normal pour une

machine qui n'a même pas un an ? Cela engendre beaucoup de retard, dégrade les conditions de travail et provoque des douleurs aux salariés. 2<sup>ème</sup> risque de maladie professionnelle signalé ce mois.

**Trad :**

- Depuis plusieurs mois le tapis s'arrête régulièrement. Quand allez-vous y faire quelque chose ?

**Parking :**

- Le parking est toujours dans le même état alors que le mois dernier vous vous étiez engagés à mettre la maintenance sur le coup.  
Pourriez-vous tenir votre engagement et y remédier au plus vite ?

**GMS :**

- Il y a beaucoup d'humidité et il fait de plus en plus froid. Est-ce que l'entreprise est intervenue ? Qu'en est-il ? quand est-ce que le problème sera résolu ?

**Tapis Cello côté GMS**

- Les salariés demandent un tapis à part pour les commandes en direct. Quand le tapis actuel tombe en panne ou est surchargé, les salariés sont obligés d'empiler sur un chariot, de la déplacer jusqu'à la GMS pour redépiler et remettre sur le tapis du quai d'expédition. Les colis sont très lourds, et la manutention entraîne des douleurs, des "mal de dos". C'est le 3<sup>ème</sup> risque de maladie Professionnelle signalé ce mois-ci.